

Le titulaire de la présente carte est autorisé à conduire des visites commentées dans les musées de France définis au titre IV du livre IV du code du patrimoine et monuments historiques classés au titre II du livre IV du même code, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Le titulaire de la présente carte est exonéré de droit d'entrée pour les visites des musées de France définis au titre IV du livre IV du code du patrimoine et des monuments historiques définis au titre II du livre IV du code du patrimoine.

La présente carte doit être présentée à tout contrôle.



MINISTÈRE
CHARGÉ DU TOURISME
MINISTÈRE
CHARGÉ DE LA CULTURE

CARTE PROFESSIONNELLE DE GUIDE-CONFÉRENCIER

Validité permanente

Carte n° GC **14. 95.001 P**

Signature du titulaire



Mention(s) particulière(s) :

ANGLAIS - ITALIEN
Maîtrise d'Histoire
DESS Histoire et Gestion du Patrimoine
Cultures Françaises et Européennes
Licence Professionnelle Sciences Humaines et Sociales - Spécialité Guide conférencier.

GUIDE - CONFÉRENCIER

Nom : GIRAUD
Prénom usuel : Eloa
Né(e) le : 31 Mars 1974
À : BRIANÇON (Hautes-Alpes)
Nationalité : Française

Délivrée par le préfet des Hautes-Alpes
Le 25 Mars 2014

Signature du préfet

P/le Préfet des Hautes-Alpes et p.d.
Le Secrétaire Général de la Sous-Préfecture

Rémi ALBERTI